

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS DU VENDREDI 22 FEVRIER 2013



Présents :

Collège des élus

Alain Girard
Josiane Dautry
Malika Vera
Imène Ben Cheikh

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs

Annie Ménard
Eliane Souben
Isabelle Lancien
Yves Acalin
Noëlle Gamain
Taëb Bouriachi
Claude Beroldy

Collège des habitants

Manuel Da Costa
Edith Bidault
Vincent Charlot
David Melt
Reine Aimée Endalle-Penda (suppléante)

Excusés

Germain Tello
Cathy Grey
Pascal Fontannaud
Cyril Mateo
Joacquir Correia Neto

La séance débute à 20h.
Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté.

I/Rapport d'activité municipale

Budget primitif : exercice 2013

Les grands chiffres du budget 2013 sont présentés. En section de fonctionnement, les recettes s'établissent à 51,78 millions d'euros. Elles sont alimentées à 55% par des impôts directs et à 36 % par les dotations et les participations. En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 18,98 millions d'euros, dont 12 millions d'euros sont consacrés aux travaux. L'autofinancement est quant à lui positif, à hauteur de 953 000 euros. Le budget 2013 doit faire face à une réduction significative des ressources, du fait d'une baisse des dotations de l'Etat (de 1,7 % pour la dotation globale de fonctionnement) et de nouveaux ponctionnements imposés par le dispositif de péréquation horizontale (voir dossier consacré à ce sujet dans le numéro Orlymaville d'octobre 2012).



Le taxi social

Mis en place en février 2013, le taxi social est un service de transport intra-muros destiné aux personnes ayant des difficultés de déplacement ou en situation de handicap. Les tickets sont vendus au Centre communal d'action sociale (Ccas), à la résidence Méliès ou au restaurant Pablo Neruda. Le ticket prestation est d'un montant de 2,33 euros pour un aller simple et de 4,66 euros pour un aller retour. Madame Ménard s'interroge sur le succès à long terme du dispositif tandis que Madame Gamain approuve l'initiative et souhaite récupérer des brochures explicatives pour en diffuser dans son quartier. A la suite d'une interrogation de Monsieur Melt sur la dimension écologique du véhicule, Monsieur Beuzet, directeur des services techniques, informe que la mairie dispose actuellement de quatre véhicules électriques. Deux sont utilisés par les infirmières et deux autres par les services techniques.



Les Rencontres d'Orly

Les Rencontres d'Orly 2013 ont débuté avec le lancement des ateliers citoyens les jeudi 7 et lundi 25 février. Ces temps d'échanges permettent aux Orlysiens de s'exprimer sur la ville, ses enjeux et son avenir. Au cours des deux premières séances, différentes problématiques liées au vivre-ensemble ont pu être abordées. Les ateliers visent plus particulièrement à l'élaboration d'un document appelant au respect de la civilité par la mise en place de règles communes.

II/Projets et travaux

Ouverture du Franprix

Le bâtiment commercial est aujourd'hui achevé. Il bénéficiera d'une aire de livraison. Les voitures de la clientèle pourront stationner sur les parkings existants à proximité. Alain Girard informe que Franprix recherche toujours un gérant.

Atelier des habitants aux Navigateurs

Cet atelier est né d'une initiative commune entre les habitants, l'amicale des locataires, Valophis et la ville. Plusieurs réunions ont déjà eu lieu, la dernière date du 21 février. Des membres du Conseil de quartiers y participent. Ils prennent à tour de rôle la parole pour présenter la démarche. Madame Ménard souligne que la discussion et l'écoute priment dans l'atelier. Elle rapporte que Valophis prend en considération les préoccupations des habitants et que cela est constructif. Monsieur Bouriachi partage cet avis. Il redoute cependant le coût de l'entretien et l'augmentation des charges que risque d'engendrer les travaux. Alain Girard répond que ces travaux sont financés intégralement par des subventions de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), sans répercussion sur les charges des locataires. Amandine Riault, chargée de mission pour la rénovation urbaine, fait part de la date du prochain atelier prévu le 21 mars.





Nouveaux équipements

Accueil de loisirs élémentaire aux Aviateurs

Plusieurs chantiers sont menés dans le quartier. Le futur Accueil de loisirs élémentaire, situé rue Jean Mermoz, permettra de recevoir 80 à 90 enfants. Il sera destiné aux jeunes âgés de 6 à 12 ans fréquentant les groupes scolaires Marcel Cachin et Paul Eluard, sur les temps hors scolaires et les vacances. Alain Girard répond à Madame Ménard sur les délais. Le bâtiment devrait ouvrir ses portes à l'été.

Centre intergénérationnel

Non loin, le chantier du Centre intergénérationnel n'est pas arrêté. La société qui avait pris en charge le gros œuvre a déposé le bilan il y a maintenant deux ans. Deux constats de malfaçons ont également été observés en février 2012. La recherche d'une solution à l'amiable n'ayant pas abouti, la ville est engagée dans un contentieux auprès du tribunal administratif de Melun. Suite à la demande de Monsieur Bouriachi sur le verdict, Monsieur Beuzet, directeur des services techniques, informe que la ville aura une réponse d'ici juin.

Nouveau Collège Desnos

Le nouveau Collège Desnos verra le jour en avril 2016. Il aura une capacité d'accueil de 600 élèves et intégrera dans ses équipements un gymnase. Les travaux débuteront l'année prochaine. Plusieurs membres manifestent de l'intérêt pour ce sujet.

D'autre part, Monsieur Charlot souhaite connaître le tracé du futur tramway. Alain Girard informe que dans un premier temps le tramway empruntera la rue Christophe Colomb, la Voie des Saules jusqu'au carrefour du Fer-à-Cheval. Cependant, la ville demande dès à présent le prolongement de son tracé jusqu'à l'aéroport.



Nouvelles constructions aux Aviateurs

Aux Aviateurs, de nouvelles constructions sont prévues pour les quatre prochaines années. Il s'agit de trois bâtiments situés à proximité du Parc Mermoz, comprenant 55 logements avec 114 places de parkings construits par la Foncière logement. Côté commerces, deux bâtiments de 60 logements seront réalisés. Monsieur Charlot félicite la politique de la ville en matière de logements et d'équipements qui favorisent la mixité sociale.

Travaux en gare des Saules

D'importants travaux ont commencé en gare des Saules. Une partie de la nouvelle voie sera souterraine sur une courte distance à partir de la gare des Saules pour assurer la liaison tgv Massy-Valenton. La ligne C pourra ainsi bénéficier d'un fonctionnement indépendant et de meilleures fréquences. La ville exige la sécurité des voyageurs empruntant l'espace public aux alentours de la gare des Saules et le transport de la terre extraite par voie fluviale.

Modernisation de l'aéroport Paris-Orly

En 2018, l'aéroport Paris-Orly sera métamorphosé. Le projet vise à faciliter l'accessibilité des passagers, des salariés et des habitants des villes avoisinantes, dans le respect des contraintes environnementales. Il permettra de



généraliser de nouveaux emplois, tout en inscrivant le territoire dans le Grand Paris Express. Les travaux, qui débuteront dès 2013, consistent à relier les terminaux Ouest et Sud, et à créer une nouvelle salle d'embarquement pour les vols internationaux. Monsieur Melt demande si cela va engendrer plus de rotations. Alain Girard l'informe que l'arrivée des moyens et longs-courriers permettra d'accueillir plus de passagers sans augmenter le trafic. Ceci-dit, la ville sera extrêmement vigilante à la réalisation des objectifs annoncés par Aéroports de Paris (Adp) ainsi qu'au respect du couvre-feu de 23h30 à 6h du matin.

III/Fêtes et animations

Alain Girard rend compte des événements passés. Il remémore le succès du marché de Noël, des Vœux de la municipalité, qui ont rassemblé plus de 1000 Orlysiens et du banquet des Seniors, où près de 1200 personnes étaient présentes.



Puis, il renseigne sur les fêtes à venir. Le Carnaval des écoles et du quartier Calmette-Tilleuls aura lieu vendredi 26 avril de 14h30 à 18h30. Cette année, il sera placé sous le signe du cirque et des pays du monde. Plusieurs réunions de préparation se sont tenues avec les principaux acteurs : les écoles Joliot-Curie, les services municipaux, le Conseil de quartiers Est et des associations locales.

De nombreux événements sont programmés pour les mois à venir : le Mai des Créateurs, le Festival de l'Oh à Orly (23, 24 et 25 mai), le Festival des arts de la rue (29 mai), la Fête des voisins (31 mai), les Fêtes de la ville (6, 7, 8 et 9 juin), le Jump Dance début juillet avec la compagnie du Sillage et diverses associations locales.



D'autre part, Madame Ménard ajoute que les jeux fabriqués par l'association Concordia et les jeunes Orlysiens se trouvent actuellement dans le bureau de l'Amicale des locataires. Elle souhaite les offrir aux ludothèques.

IV/Sécurité et prévention

Alain Girard informe que le plan « Vigipirate » est renforcé sur le plan national, et qu'il a notamment des conséquences pour les écoles et les bâtiments publics. Puis, il évoque les plaintes des locataires du quartier quant aux dégradations des espaces locatifs. Il qualifie ces actes d'inadmissibles, générant des nuisances insupportables pour les locataires et détruisant les efforts engagés par la ville et Valophis pour améliorer l'environnement urbain et les conditions d'habitat.



Suite aux événements tragiques du 23 novembre dernier, la ville a exigé l'inscription de la commune en Zone de sécurité prioritaire (Zsp). A ce propos, une pétition a été envoyée au Préfet et au Ministre de l'intérieur, demandant de l'Etat le déploiement des effectifs de Police en nombre suffisant.

Clôturant le chapitre, les statistiques annuelles de la délinquance sont présentées. Alain Girard évoque également le phénomène des voitures ventouses sur la voie publique. Il signale que les propriétaires sont avertis au préalable afin qu'ils prennent conscience de la gêne qu'ils peuvent occasionner. Il informe que les effectifs des Agents de surveillance de la voie publique (Asvp) vont être renforcés.

V/Suivi des demandes et suggestions

Faisant suite au dernier Conseil, un état des lieux du suivi des requêtes est dressé. Tout d'abord, des panneaux d'information ont été installés rue Jean Mermoz, au niveau de la gare des Saules et des commerces, et les abords des commerces ont été nettoyés.



Puis, Alain Girard évoque la reprise de l'itinéraire du bus 183 rue Jean Mermoz. La ville a sollicité la Ratp pour rétablir le tracé. Cependant, la circulation des bus ne pourra se faire pendant les travaux, du fait de l'empiètement des chantiers sur la rue Jean Mermoz.

Au sujet de la réception du journal Orlymaville, un nouveau prestataire est en charge de la distribution à partir du numéro de mars.

Côté commerces, l'enseigne O'Mega Frais a ouvert ses portes à la mi-janvier à la Pierre-au-Prêtre. Concernant les autres demandes, des collectos pour les papiers ont été installés avenue des Martyrs de Chateaubriant. Il a été procédé à la sécurisation de la sortie du parking résidence Toscane. Enfin, après une recherche établie à partir du cadastre, la parcelle située entre la voie du chemin de fer et la rue Pierre Séward appartient à la Sablière. Par conséquent, l'entretien est de son ressort.

Côté commerces, l'enseigne O'Mega Frais a ouvert ses portes à la mi-janvier à la Pierre-au-

VI/Tour de table des membres du Conseil

Madame Ménard sollicite une intervention pour le nettoyage d'un espace vert situé le long de La Pérouse.

Madame Gamain indique que les habitants de la Sablière ne reçoivent pas les recommandés ou avis de colis. Elle sollicite M. Girard afin d'obtenir un rendez-vous avec les responsables de la Poste, chose qui avait déjà été programmée, il y a environ un an et demi, qui a été annulé au dernier moment par les responsables de la poste. A ce sujet, Madame Beroldy ajoute que ce n'est jamais le même facteur qui passe.

Monsieur Charlot relaye une remarque de Monsieur Fontannaud à propos des nombreux pigeons qui se trouvent Voie des Saules. Il demande également si le Conseil de quartiers dispose de ressources financières qui lui sont propres. Alain Girard l'informe que le Conseil perçoit une subvention de 10 000 euros.

Enfin, Madame Beroldy souhaite l'installation de deux plots sur le trottoir, pour empêcher que des voitures s'y garent, à hauteur du square Maryse Bastié. Elle signale aussi que des barrières bleues, appartenant à des entreprises qui ont réalisé des travaux de voirie, se trouvent « abandonnées » dans la rue Louis Bréget.

La séance se termine vers 23h.
